

Communiqué de presse

Ille-et-Vilaine : la Banque des Territoires noue un partenariat avec la Ville de Saint-Malo et Saint-Malo Agglomération au service des projets des deux collectivités

Rennes, le 27 janvier 2022

Dans le cadre du plan de relance de la Caisse des Dépôts, la Banque des Territoires accompagne la Ville de Saint-Malo et Saint-Malo Agglomération pour concrétiser leurs grands projets d'aménagement du territoire, de transition énergétique et écologique, de développement économique mais aussi de logement et de santé. Ce partenariat vient structurer les modalités d'appui de la Banque des Territoires sur les axes stratégiques correspondant à son cœur du métier, portés par la ville et l'agglomération.

La ville de Saint-Malo, avec ses 47 500 habitants et sa renommée mondiale, occupe une place privilégiée en Bretagne. Le territoire compte sur ses nombreux atouts avec une identité maritime très marquée, grâce à un littoral apprécié et un patrimoine hors du commun.

Ainsi, la Banque des Territoires accompagnera, entre 2022 et 2026, tous les grands projets d'aménagement du mandat municipal : valorisation du patrimoine architectural et paysagé, développement des modes de déplacements doux, végétalisation de l'espace urbain qui se traduira par l'élaboration d'un Plan Biodiversité en 2022.

Deux projets phare sont à l'ordre du jour : la création d'un futur musée d'histoire maritime et la rénovation du domaine de la Briantais. Le domaine, constitué d'un château situé dans un parc de 27 hectares, dispose de vues imprenables sur l'estuaire de la Rance, la Tour Solidor et la Baie de Saint-Malo. Propriété de la ville depuis 1999, ce site d'exception est fermé au public pour des raisons de sécurité. Très apprécié des Malouins, l'équipe municipale y porte une forte ambition. Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été lancé en vue de sélectionner un projet novateur et écoresponsable qui doit révéler le site avec des vocations nouvelles et multiples.

Par ailleurs, la rénovation énergétique des bâtiments publics, à commencer par les écoles, est un sujet au cœur de l'accompagnement de la Banque des Territoires dans le cadre du programme Action cœur de ville, dont bénéficie Saint-Malo, commune riche de 250 bâtiments publics.

D'autres projets sont portés conjointement par la Ville et l'Agglomération, comme le développement du port, 1^{er} port breton en transport de passagers et 3^{ème} pour le trafic commercial, atout majeur pour l'économie du territoire. La Banque des Territoires et la Ville souhaitent associer leurs forces pour développer l'attractivité et le développement de l'économie maritime.

S'agissant de Saint-Malo Agglomération, ses élus ont souhaité élaborer un projet de territoire articulé autour de 4 grandes ambitions : le développement durable, la solidarité territoriale, le bien vivre ensemble et l'attractivité. Le partenariat avec la Banque des Territoires a pour ambition d'accompagner la mise en œuvre de cette feuille de route autour d'un développement harmonieux, plus durable avec la déclinaison de nombreux projets favorisant une meilleure gestion de l'eau, de la biodiversité et la préservation du patrimoine et des espaces naturels.

Saint-Malo Agglomération porte également une ambition forte pour développer les énergies renouvelables et favoriser les mobilités propres et décarbonées au sein même du territoire, projets pour lesquels elle pourra compter avec le soutien de la Banque des Territoires.

Saint-Malo Agglomération est aussi très attentive à la solidarité entre les communes de l'agglomération avec la recherche de complémentarités et d'équilibre. Ainsi le développement du territoire s'accompagne d'une part d'un accès au logement pour tous, y compris pour les plus fragiles, et d'autre part, le maintien de centres-villes et centres-bourgs attractifs avec les services nécessaires (commerces, services publics, ...).

Enfin, l'agglomération souhaite maintenir son attractivité économique et touristique au meilleur niveau, ce qui passe par une politique ambitieuse en matière de formation et d'enseignement supérieur, comme en témoigne le développement du campus, mais aussi par un accompagnement des entreprises du territoire.

Afin d'accompagner les ambitions et les différents projets de la Ville de Saint-Malo et de Saint-Malo Agglomération, la Banque des Territoires met à disposition l'ensemble de ses moyens d'intervention :

- un soutien à l'ingénierie territoriale, via des cofinancements, la mise à disposition d'expertises et des retours d'expériences,
- des investissements en fonds propres dans les projets, via la participation au capital de société projet,
- des financements sous forme de prêts à moyen ou long terme accordés aux deux collectivités.

Le présent partenariat s'inscrit dans la droite ligne de la mise en œuvre :

- du Contrat de Relance, de Ruralité et de Transition Ecologique des Communautés (CRRTE) signé par Saint-Malo Agglomération aux côtés des autres intercommunalités du Pays de Saint-Malo en juillet 2021,
- des programmes Action cœur de ville (ACV) pour la ville de Saint-Malo et Petites villes de demain (PVD). La Banque des Territoires est un partenaire de 1^{er} plan dans la mise en œuvre de ces programmes et des projets qui en découleront.

Gilles Lurton, maire de Saint-Malo et président de Saint-Malo Agglomération et Patrice Bodier, directeur régional de la Banque des Territoires signent aujourd'hui, en présence d'Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, une convention de partenariat formalisant la coopération entre les trois institutions au service des projets du territoire sur la période 2022-2026.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Saint-Malo Agglomération

Anne-Marie MAISONNEUVE - a.maisonneuve@stmalo-agglomeration.fr - 06 75 75 51 09

Banque des Territoires Bretagne – Groupe Caisse des Dépôts

Morgane Vallée, chargée de communication : morgane.vallee@caissedesdepots.fr – 06 71 94 72 28

 @BdT_Bretagne

